



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire déposées par :

Mme Aurélie Bourcart et M. Thibault Kunzi, Chemin du Culat 34, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'une piscine semi-enterrée, parcelle n° 2828, plan n° 9, sise au lieu-dit « Au Culat », zone de construction R2.

Coordonnées : 2'555'740 / 1'136'890

Auteur des plans : Le requérant

M. Didier Estoppey, Le Fort à Culet 101b, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'une piscine hors-sol, parcelle n° 2904, plan n° 11, sise au lieu-dit « Au Fort à Culet », zone de construction R2.

Coordonnées : 2'555'805 / 1'137'435

Auteur des plans : Le requérant

M. Virginie Fracheboud, La Grange à Taro 40, 1897 Les Evouettes, pour l'installation d'une cabane de jardin, parcelle n° 1737, plan n° 25, sise au lieu-dit « Aux Batailles », zone de construction R3.

Coordonnées : 2'556'855 / 1'134'880

Auteur des plans : Le requérant

M. Luis Miguel Pinheiro Cerqueira, Chaussée du Canal 39a, 1897 Le Bouveret, pour l'installation d'une cabane de jardin et la construction d'un muret, parcelle n° 3211, plan n° 13, sise au lieu-dit « Au Culat », zone de construction R2.

Coordonnées : 2'555'828 / 1'136'765

Auteur des plans : Le requérant

M. André Frey, Route de l'Église 7, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'une pergola, parcelle n° 130, plan n° 1, sise au lieu-dit « Village du Bouveret d'Amont », zone de construction R3.

Coordonnées : 2'554'908 / 1'137'099

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 26 février 2021